



Criminalité de l'environnement

Relève de la criminalité de l'environnement toute infraction aux lois nationales ou aux instruments de droit international sur l'environnement dont le but est de veiller à la préservation et à la durabilité de l'environnement, de la biodiversité ou des ressources naturelles. Le braconnage et le trafic d'espèces sauvages, ou l'émission de polluants dans l'eau ou dans l'air sont autant d'exemples des formes que peut revêtir ce domaine de criminalité.

La criminalité de l'environnement constitue un grave problème international qui peut avoir des répercussions tant directes qu'indirectes sur l'économie, la sécurité ou la survie même d'un pays. Ses conséquences peuvent se manifester de multiples façons, allant de la raréfaction des ressources naturelles à la destruction de l'habitat, comme de l'extinction de certaines espèces au décès d'hommes et de femmes.

Ceux qui se livrent à ce type d'infractions ont souvent une bonne chance de réaliser d'importants profits à peu de risques. Pour remédier à ce problème, il est essentiel de renforcer la coordination des enquêtes, de dégager davantage de ressources et de trouver des moyens de dissuasion efficaces.

Faire respecter le droit de l'environnement – une réponse mondiale

INTERPOL aide ses pays membres à faire respecter efficacement les législations nationales et textes internationaux sur la protection de l'environnement conjointement avec les services compétents du monde entier. En procédant ainsi, nous pouvons opposer à ce problème véritablement international une réponse mondiale coordonnée, unir nos forces contre les individus qui réinvestissent leurs profits illicites dans leurs activités, et aider les procureurs à obtenir à l'encontre des personnes traduites en justice les peines les plus sévères possibles.

INTERPOL met actuellement en œuvre un certain nombre de projets et d'opérations portant notamment sur les infractions qui contribuent au changement climatique, le trafic de déchets électroniques, le braconnage et le commerce illégal de tigres et de pangolins, ainsi que la corruption. Nous nous employons par ailleurs à faire en sorte que les atteintes à l'environnement soient plus nombreuses à faire l'objet de poursuites ainsi qu'à créer une base de données technique internationale sur les espèces sauvages.

Parmi nos récents succès à cet égard figurent :

Le rapport sur les déchets électroniques et la criminalité organisée – Élaboré par une équipe internationale de spécialistes de la criminalité en matière de pollution, ce rapport a révélé une nouvelle tendance, préoccupante, de la criminalité de l'environnement : l'exportation illicite de déchets électroniques – déchets dangereux provenant des industries électrique et électronique – vers les pays en développement par des réseaux informels de malfaiteurs.

L'opération Oxossi – Initialement entreprise par la police fédérale brésilienne, cette opération visait des trafiquants d'espèces sauvages agissant à partir du Brésil. La participation d'INTERPOL, notamment en mettant à disposition son réseau de spécialistes de la lutte contre la criminalité de l'environnement et son système international de communication sécurisée, a abouti à l'arrestation de trois individus recherchés au niveau international, dont l'un dans un pays aussi lointain que l'Indonésie.



L'opération Baba – Cette opération internationale – la plus importante jamais menée en Afrique contre la criminalité de l'environnement – a permis l'arrestation de près de 60 personnes ainsi que la saisie d'une tonne d'ivoire d'éléphant. Cette action à laquelle ont pris part cinq pays différents a été coordonnée par INTERPOL et a vu la participation dévouée de membres des services spécialisés, de policiers et de douaniers.

L'avenir

Si beaucoup a certes été fait, la criminalité de l'environnement demeure un problème international dont l'ampleur ne cesse de croître. Nous, à INTERPOL, développons nos partenariats existants avec les services chargés de lutter contre cette forme de criminalité et les organismes œuvrant dans le domaine de l'environnement, et nous nous employons à constituer un réseau coordonné de spécialistes afin de mener des initiatives et de constituer des groupes de travail s'occupant de menaces spécifiques. En outre, nous mettons tout en œuvre pour faire en sorte que les outils spécialisés d'INTERPOL, comme son système international de communication sécurisée, ses bases de données de police et son expertise en matière d'analyse criminelle, soient utilisés au mieux contre la criminalité de l'environnement.



www.interpol.int

Coordonnées

Courrier électronique : info@interpol.int

Pour les questions relatives à des affaires criminelles précises, prière de contacter la police ou le Bureau central national INTERPOL de votre pays.